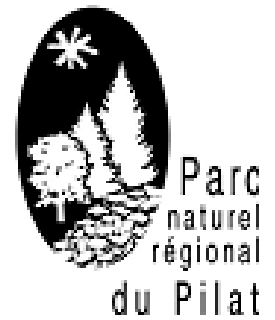


# DU SEDUM POUR GERER L'ENTRETIEN SOUS LE RANG SANS HERBICIDE

Coteau de Chéry Condrieu



## LES ENJEUX

Développement de l'agriculture biologique  
Retrait d'homologation de nombreux herbicides  
Diminution du désherbage chimique en zones sensibles (Natura 2000, aires de captage prioritaire...)  
Demande sociétale forte pour la protection et la préservation de l'environnement.

## CRITERES DE CHOIX

Faible concurrence  
Pérennité des couverts  
Pouvoir tapisant  
Faible hauteur  
Enracinement superficiel  
Adaptation au terroir  
Coût  
Diminuer l'érosion

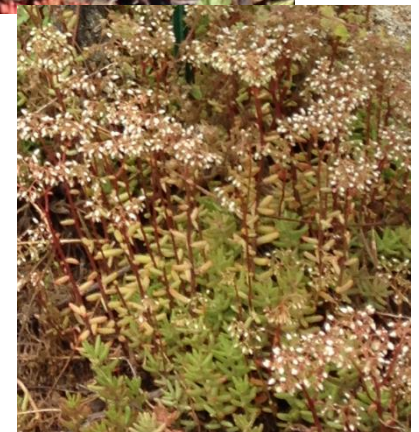
## L'ESPECE RETENUE

Le **Sédum** : plante vivace de la famille des Crassulacées. L'écotype testé sur Condrieu est le *Sedum album*. Cette espèce se développe sur des terrains secs, plutôt ensoleillés, plus ou moins fertiles et basiques et pauvres en terre fine. Le sédum est présent spontanément dans les vignes.



## SA MISE EN PLACE

Le sédum a été prélevé sur les murets des terrasses de la parcelle de Condrieu où il est naturellement présent. A la main il a été déchiqueté en petits morceaux, puis semé sous le rang préalablement pioché. Le semis a été réalisé en septembre 2015 lors d'une période de forte sécheresse et l'enracinement s'est fait sans problème et sans besoin d'arroser. Après une année le taux de recouvrement est de 60% et 70% après 2 ans.



Le suivi de la récolte en 2016 et 2017 ne montre pas d'impact ni sur le poids de récolte, ni sur l'azote assimilable des moûts.

